



Par SDÉ , courriel et messenger

Le 21 octobre 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 4683
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda
Dossier Régie : R-3895-2014
Notre dossier : R049070 JOT

Chère consœur,

Le Distributeur a pris connaissance des divers documents déposés par la Ville de Rouyn-Noranda (la Ville) relativement au présent dossier.

En ce qui concerne spécifiquement la lettre des procureurs de la Ville du 20 octobre 2014 (pièce C-ROUYN-0021) et des photographies montrant des poteaux sur le site des travaux (pièce C-ROUYN-0022), le Distributeur s'étonne de cette démarche pendant le délibéré de la Régie. Non seulement cette preuve est-elle introduite sans l'autorisation préalable de la Régie et à contretemps, mais elle n'amène aucun fait nouveau pertinent et peut porter à confusion.

D'une part, le Distributeur a indiqué clairement lors de l'audience qu'aucune ligne temporaire ne serait construite avant une autorisation de la Régie, comme en témoignent les propos du soussigné aux pages 184 et 185 des notes sténographiques de l'audience (pièce A-0019). Cette position est inchangée.

D'autre part, sans admission et uniquement dans le but de faciliter le déroulement du présent dossier, le Distributeur informe la Régie et la Ville qu'il a fait livrer des poteaux par transport spécial en raison de la longueur de l'un d'entre eux. Ces poteaux ont par la suite été déplacés sur un autre site afin de minimiser les inconvénients pour la Ville.

Le Distributeur rappelle également qu'il sera prêt à débiter les travaux rapidement si la Régie émet l'ordonnance de sauvegarde demandée.

En espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Jean-Olivier Tremblay

Jean-Olivier Tremblay

cc. M^e Louis-Charles Bélanger (par courriel)
M^e Raphaël Lescop (par courriel)